



- -VU le code général de la fonction publique ;
- **-VU** le décret n° 2006-1760 du 23 Décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- **-VU** le décret 2016-580 du 11 Mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;
- **-VU** les possibilités d'inscription au tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur Principal 2ème Classe au titre de l'année 2024 notifiées par le ministère ;

ARRETE

<u>Article 1er.</u> - Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits au tableau d'avancement au grade <u>d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur « Principal 2ème Classe »</u> au titre de l'année 2024 (12 possibilités) :

Au 1er Septembre 2024 :

<u>N°</u>	NOM - Prénom	Affectation actuelle
1	PAUSE Maryline	Collège Maryse Bastié Limoges
2	TORNO Josepha	Collège Albert Thomas Egletons
3	DELOUYE Laetitia	Université Limoges
4	GRIMAL Clément	Rectorat de Limoges
5	DURAND Mathilde	Université Limoges
6	ALVES Nathalie	Collège André Maurois Limoges
7	BONTEMPS Valérie	Lycée des métiers du bâtiment Felletin
8	MARTIAL Amelie	Rectorat de Limoges
9	VAZEUX Alexandra	Lycée Antoine de Saint Exupery Limoges
10	DAVIAUD Julie	Rectorat Limoges
11	CALVET Anne Sophie	Rectorat de Limoges

12 GONCALVES DE ARAUJO Mathieu	DSDEN de la Creuse
-----------------------------------	--------------------

Article 2.- Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 14 juin 2024.

Pour la rectrice et par délégation, La responsable de la division des personnels administratifs et d'encadrement

Florence Fanthou